



Actualités en bref

Actualités réglementaires

Conjoncture mensuelle



Intrants



Volailles de chair



Œufs



Palmipèdes gras



Lapins

SOMMAIRE

FRANCE

Pacte de lutte contre l'influenza aviaire, niveau de risque abaissé, et point sur les mesures d'aide

Stéphane Le Foll a salué, le 13 avril, la signature d'un pacte de lutte contre le virus de la grippe aviaire et de relance de la filière palmipèdes à foie gras par les organisations professionnelles des filières volaille ainsi que les Régions et Départements concernés et l'ensemble des acteurs impliqués aux côtés de la filière dans la prévention et la lutte contre l'influenza aviaire.

Ce pacte vise à augmenter la réactivité des filières avicoles face à l'influenza aviaire pour limiter les impacts liés au risque de réapparition de cette maladie. Il répond à des enjeux multiples : santé publique, bien-être et santé animale, performance économique, sanitaire et environnementale des filières tout en préservant la pérennité des modes de production avec des parcours extérieurs. Avec 32 signataires dont l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, il vise les objectifs suivants:

- l'amélioration de la détection de la maladie et des réactions collectives en cas de crise,
- la sécurisation du maillon production,
- la sécurisation du maillon transport,
- le renforcement de l'application des règles de biosécurité au niveau des intervenants,
- l'action aux niveaux européen et international
- la mise en place d'un système d'appui économique aux conséquences de l'IAHP.

« Je me félicite de la signature de ce pacte, préalable indispensable à la reprise de production. Il sera décliné dans un plan d'action détaillé. Il constitue un nouveau départ pour la filière et marque la prise de conscience de l'ensemble des acteurs » a indiqué le Ministre.

Le niveau de risque de contamination des oiseaux et volailles liée au virus de la grippe aviaire par la faune sauvage a par ailleurs été abaissé le 12 avril de « élevé » à « modéré », entraînant ainsi la suspension de certaines mesures de protection renforcées. Cette décision a été prise « compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire observée dans la faune sauvage française et de l'absence de cas récent dans les zones de provenance des oiseaux migrateurs présents ou circulant sur le territoire national ». Le gouvernement avait relevé en décembre le niveau de risque de contamination lié à l'épidémie du virus H5N8.

Sont notamment levées les restrictions sur les rassemblements d'oiseaux comme les foires ou les expositions et sur les lâchers de gibier à plumes en vue de repeuplement sur la majorité du territoire métropolitain. L'obligation de confinement des volailles ou de pose de filets de protection afin d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages est aussi levée. Ces restrictions continuent en revanche, sauf dérogation, à s'appliquer dans quelque 7 000 communes présentant des risques particuliers en raison notamment de la présence de zones humides où les oiseaux migrateurs ont tendance à se reposer. Dans les zones où des élevages ont été touchés par la grippe aviaire, dans le sud-ouest principalement, les mesures de précaution particulières définies par arrêtés préfectoraux restent en vigueur jusqu'à un assainissement total.

Le dispositif de soutien à la trésorerie des entreprises de l'aval des filières volailles, c'est-à-dire les industriels touchés par la grippe aviaire qui sévit dans le sud-ouest, est ouvert depuis le 6 avril. Ce dispositif, annoncé le 21 février par le ministre Stéphane Le Foll, consiste en « une avance remboursable à taux zéro avec différé de remboursement de deux ans, calculée pour couvrir 50 % de la dégradation prévisionnelle de trésorerie entre le 1er janvier et le 30 septembre 2017 ».

Pour y être éligible, les entreprises, quel que soit leur type d'activité ou leur taille, doivent réaliser au moins 20 % de leur chiffre d'affaires dans les départements concernés par l'épizootie d'influenza aviaire H5N8 (30 % pour les activités de service). Une mesure similaire avait permis en 2016 de soutenir 69 entreprises, à hauteur de 10,9 M€.

Ce dispositif intervient en complément des dispositifs de droit commun mobilisés depuis le début de la crise afin de soutenir les entreprises touchées, en particulier l'activité partielle, les reports et remises gracieuses de charges sociales et fiscales, et le préfinancement du CICE.

Par ailleurs, un dispositif exceptionnel d'indemnisation des pertes économiques subies à l'occasion de l'épizootie d'influenza aviaire H5N1 en 2016 a été notifié à la Commission européenne le 9 décembre dernier. La réponse de la Commission européenne est attendue pour la fin du mois d'avril.

Une décision de FranceAgriMer datée du 13 avril précise les modalités de mise en œuvre d'une avance de 50 % sur la prise en charge des pertes de non-production à compter du 1er décembre 2016. Ce dispositif concerne les élevages (hors foyers) de volailles, palmipèdes et gallinacés implantés au sein des zones réglementées mises en place dans le Sud-Ouest. « Le montant de l'avance correspond à 50 % de la perte de marge brute estimée par animal éligible non produit en raison de l'interdiction de mise en place de

volailles dans les zones réglementées. Des discussions sont en cours avec la Commission concernant le régime d'indemnisation auquel est rattachée cette aide.

FranceAgriMer précise que le montant de « l'aide prévisionnelle est calculé sur la base de forfaits par catégorie d'animaux listés en annexe de la décision. Aucun autre coût n'est pris en charge. Le montant des forfaits sera précisé dans une décision modificative. L'avance correspond à 50 % du montant de l'aide prévisionnelle. [...] Le montant minimal de l'avance versée dans le cadre du présent dispositif est de 500 €. En application de la transparence Gaec, ce plancher s'applique pour chacun des associés. »

(Agrisalon 14/04, la France Agricole 18/04, communiqués du Ministère 07 et 13/04/17)

Observatoire des prix et des marges : la marge nette du rayon volailles reste largement positive

A l'occasion de la présentation le 11 avril du rapport 2016 de l'Observatoire des prix et des marges, Philippe Chalmin, son président, a insisté sur la grande stabilité des prix alimentaires à la consommation qui contraste avec l'instabilité des prix agricoles. Les prix alimentaires sont ainsi restés stables, avec une hausse de 0,7 % en 2016 après 0,5 % en 2015. Tous produits agricoles confondus, la moyenne des prix à la production agricole stagne à + 0,3 % en 2016 par rapport à 2015, alors que ces prix avaient perdu 2,4 % en moyenne en 2015 et 5,3 % en 2014. Ces chiffres recouvrent toutefois des réalités bien différentes selon les filières, puisque les prix du lait, de la viande bovine, et du blé ont reculé, tandis que les prix à la production du porc et des fruits et légumes ont augmenté et que ceux de la volaille sont restés stables.

Selon Philippe Chalmin « au moins depuis 2013, le seul véritable gagnant est tout simplement le consommateur, isolé de toutes variations de prix de l'amont ».

Les marges nettes moyennes des rayons de la grande distribution suivies par l'Observatoire, « ont été dans l'ensemble stables de 2014 à 2015 », indique le rapport. Le rayon volailles est le plus « petit » des rayons étudiés en termes de CA : il contribue pour 6 % au CA total des rayons étudiés (moins de la moitié du rayon boucherie), pour 6 % également à leur marge brute et 2 % seulement à leurs frais de personnel dédié. Ces frais sont relativement faibles dans ce rayon principalement en libre-service d'UVCI. La marge nette du rayon après affectation des charges communes est nettement positive. Elle s'élève à 8,9 % avant impôt ce qui constitue le plus haut niveau de marge, devant le rayon charcuterie (8,6 %) et très haut dessus de la marge nette moyenne des rayons étudiés (1,3 %).

« L'euro alimentaire » qui constitue le volet macroéconomique des travaux de l'Observatoire analyse le partage de la valeur ajoutée créée par les dépenses alimentaires du consommateur. Calculé sur la base de la comptabilité nationale de 2013, qui sont les dernières données disponibles, il inclut pour la première fois la restauration hors domicile. Ainsi en 2013, les 232 M€ de consommation alimentaire des ménages incluaient 9,5 % de taxes, 10,9 % d'importation alimentaires finales, 14,7 % de production agricole domestique et « 65 % de valeurs créées en aval de l'agriculture par l'industrie, le commerce et les services ». Et seulement 6,20 € de valeur ajoutée pour l'agriculture. Une diminution de la part agricole du panier alimentaire du ménage qui « constitue un des points importants du rapport 2016 » selon Philippe Chalmin.

(Agra Presse 17/04/17, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires / rapport au Parlement / 2017)

Observatoire des signes d'identification de la qualité et de l'origine

L'Inao, FranceAgriMer, l'Inra, l'Agence bio et le Ministère de l'Agriculture ont signé, le 11 avril dernier, une convention pour créer une base de données et un observatoire économique des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (Siqo).

Sont concernés les AOC, les AOP, les IGP, les STG, les labels rouges, et l'agriculture biologique. Cet observatoire devrait fournir « des éléments nécessaires à une évaluation économique des différents signes de qualité. La possibilité d'expertiser l'efficacité économique de la différenciation collective et publique via les Siqo, dans le domaine agricole et agroalimentaire, a été privilégiée dès le début de la réflexion. » Ce lieu d'échange se penchera sur les questions suivantes :

- Quelle est la valeur ajoutée créée par les Siqo ?
- La reconnaissance des produits sous Siqo conduit-elle à une réelle différenciation des produits concernés au sein du segment de marché, identifié comme marché de référence ?
- Quelles sont les aménités produites par les Siqo (externalités positives) ?

Un des premières missions de l'observatoire sera de dresser un inventaire complet des données disponibles et de leurs sources, variables selon les filières. Le mode de fonctionnement retenu repose sur une mutualisation des éléments disponibles dans chaque organisme partenaire.

(La France Agricole, 19/04/17)

Chiffre d'affaires de LDC en hausse de 2.9 % en 2016

Le chiffre d'affaires du leader avicole français s'élève à 3 580,2 M€ sur l'exercice 2016-2017, en hausse de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent. A périmètre identique, la hausse est de 1,3 %. Le pôle volaille hors amont progresse de 3,1 % (+ 0.6 % à périmètre constant), alors que les ventes à l'international sont en repli de 1,3 %, en lien avec l'arrêt des activités d'abattage de poulet chez Drop en Pologne et l'arrêt des activités de LDC en Espagne. Le pôle traiteur continue d'afficher une forte croissance (+ 5,1 %).

Le groupe est par ailleurs entré en négociation exclusive avec le couvoir Perrot à Pommerit-Jaudy (Côtes-d'Armor) (32 millions de chiffre d'affaires, 65 salariés, 1,7 million de poussins par semaine) et a confirmé l'acquisition du volailler nordiste Lionor (160 salariés, 47 M€ de chiffre d'affaires), dont il négociait la reprise depuis janvier.

(Communiqué LDC et Ouest France, 06/04/17)

Terrena : Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires combiné du groupe Terrena s'est établi à 5,2 Md€ en 2016, en croissance de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique par l'évolution du périmètre (+ 8,2 %), dont notamment l'intégration de Doux/Soprat, et inversement par un ensemble de facteurs défavorables (- 5,2 %) : prix de marché historiquement et durablement bas en particulier pour les céréales, le lait et la plupart des productions animales, mauvaises conditions climatiques...

Par pôle, le chiffre d'affaires se répartit comme suit : pôle Amont 40 %, Galliance (pôle Volaille) 23 %, pôle Produits carnés 19 %, pôle Végétal spécialisé 4 %.

Terrena a réalisé 12 % de son chiffre d'affaires à l'international, soit 640 M€, dont 39 % pour Galliance.

L'EBITDA (résultat d'exploitation corrigé des éléments non cash) s'est inscrit en retrait à 101 M€ contre 110 M€ en 2015 du fait des conséquences des conditions climatiques pour les pôles Amont et Végétal spécialisé et des conditions de marché pour Doux Export. Toutefois, les activités historiques, dans leur ensemble, ont mieux résisté avec un EBITDA de 114 M€ en progression de + 4 M€ par rapport à 2015.

« L'exercice a été marqué par la création de Galliance, qui regroupe les activités de Doux et de Gastronome. Galliance est un véritable acteur de référence du marché français de la volaille, aujourd'hui positionné comme numéro 1 en produits élaborés et en volailles Bio, numéro 2 en volailles fraîches et en dinde et troisième exportateur mondial ».

Le Groupe Terrena s'est fixé 6 orientations stratégiques à l'horizon 2020 :

1. la performance économique,
2. la création de valeur par la différenciation,
3. la visibilité via une stratégie de marques,
4. le développement à l'international.
5. l'innovation,
6. les Hommes.

Dans ce cadre, Terrena a franchi au début de l'année 2017 deux étapes : d'une part, le lancement ou le redéploiement de ses propres marques qui représente un virage stratégique majeur, et d'autre part, la signature d'un partenariat avec GS1 France en vue du développement d'une plateforme collaborative inédite de traçabilité.

(CP Terrena 30/03/17)

UNION EUROPEENNE

Audit sanitaire européen au Brésil et négociations UE/Mercosur

Les ministres de l'agriculture de l'UE ont fait le point le 3 avril sur les mesures prises après le scandale de la viande avariée dévoilé au Brésil le 17 mars (voir e-TeMA mars 2017). Le commissaire européen à la santé et la sécurité alimentaire a confirmé que « la Commission mènera des audits (dans ce pays) dès que possible et pas plus tard que mi-mai ». Il a par ailleurs saisi l'occasion de son entretien sur place le 28 mars avec le ministre brésilien de l'agriculture, Blairo Maggi, pour souligner que les Vingt-huit sont « fortement insatisfaits » des difficultés d'accès de leurs exportations agroalimentaires au marché brésilien, qui « contrastent avec l'approche transparente et constructive de l'UE à l'égard du Brésil, y compris dans la situation actuelle ».

Les quatre établissements brésiliens retirés de la liste des entreprises autorisées à exporter de la viande vers l'UE à la suite du scandale sanitaire sont Seara alimentos LTDA (volaille), BRF (volaille), JJZ Alimentos (viande bovine) et Frigorifico oregon (viande de cheval). De plus, le 29 mars, les experts des Vingt-huit et la Commission européenne sont parvenus à un consensus sur l'harmonisation des contrôles officiels renforcés déjà en vigueur dans les États membres sur les importations de viande du Brésil dans l'UE, à savoir non seulement des contrôles physiques pour 100 % des cargaisons aux points d'entrée dans l'UE, mais

aussi des contrôles microbiologiques ciblés sur un échantillonnage de 20 % des cargaisons.

Si la Hongrie a considéré que l'UE « ne peut ignorer » ce scandale dans ses discussions de libre-échange avec le Mercosur, Phil Hogan a estimé qu'il s'agissait de « deux questions différentes » et qu'il ne fallait « pas faire d'amalgame ». Même si, a-t-il dit, cette fraude n'est « pas un développement favorable ».

(Agra Presse 10/04/17)

MONDE

Malgré la multiplication des épisodes d'influenza aviaire, la production et les échanges mondiaux de poulet sont attendus en hausse en 2017

Selon l'USDA, la production mondiale de poulet est attendue en hausse de 1 % à 89,5 Mt en 2017, et ce, malgré la multiplication des épisodes d'influenza aviaire en Asie, Afrique, Europe, Russie et aux Etats-Unis. Les hausses attendues de la production au Brésil, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne devraient plus que compenser le déclin de la production chinoise. En effet, la demande pour des protéines animales bon marché reste forte et la plupart des pays importateurs acceptent de plus en plus la régionalisation et limitent ainsi les freins aux échanges.

La production de poulet brésilienne devrait atteindre 13,4 Mt en hausse de 4,1 %, après le léger recul enregistré en 2016. Début mars 2017, la détection de cas d'IA HP dans le Tennessee n'a eu qu'un impact limité et ne devrait pas freiner la croissance de la production américaine attendue à 2 % (18.6 Mt). La production chinoise est prévue en baisse pour la seconde année consécutive (- 8 % en 2016, - 11 % en 2017), freinée par l'Influenza et par les restrictions aux importations de génétique en provenance des Etats-Unis et de l'Europe.

Selon l'USDA, le commerce international devrait progresser de 4 % pour atteindre 11,2 Mt, tiré par les exportations des Etats-Unis (+ 4 %) et du Brésil (+ 10 %). Le Brésil bénéficie en effet de son statut indemne d'influenza. Le récent scandale mettant en cause le système de certification sanitaire ne devrait avoir qu'un impact à court terme. Les exportations brésiliennes de poulet sont ainsi attendues en hausse à 4,3 Mt, portées par la demande asiatique, particulièrement chinoise. Les exportations des Etats-Unis

sont également attendues en hausse à 3,1 Mt. A l'inverse, l'USDA prévoit une baisse de 8 % des exportations de l'Union européenne, de nombreux pays exportateurs européens étant touchés par des embargos en lien avec l'IA HP.

La croissance des importations chinoises devrait se poursuivre (+ 40 %). La situation de la Corée du Sud est proche de celle de la Chine, avec également des restrictions aux importations de parentaux qui impactent l'offre nationale et favorisent les importations de viande de volailles attendues en hausse de 13 %. Enfin, le Japon devrait conforter sa place de premier importateur mondial avec 950 000 tonnes en 2017, suivi par le Mexique à 825 000 tonnes. Ces deux pays utilisent la régionalisation ce qui tempère les effets de l'IA sur leurs approvisionnements.

*(USDA Livestock and poultry: world markets and trade
Avril 2017)*

Récolte brésilienne de maïs et de soja attendue en forte hausse

Les récoltes de céréales et oléagineux, composées à 90% de soja et de maïs, devraient atteindre un record historique de 222,9 Mt en 2016-17 selon les dernières estimations de la CONAB (Compagnie Nationale d'Approvisionnement, établissement public en charge du suivi des productions, des marchés et de la mise en œuvre de la politique agricole). Cela représente une hausse de 19,5 % par rapport à 2015-2016, qui était une année particulièrement mauvaise, mais aussi une hausse de 7,3 % par rapport à 2014-15.

L'augmentation des surfaces cultivées (+ 2,8 % près de 60 Mha en incluant les deuxièmes cultures) combinée à une hausse de la productivité et des conditions climatiques favorables sont à l'origine de cette hausse de la production. Plus précisément, la production devrait augmenter de 13% pour le soja (107 Mt, dont 75 Mt devraient être destinées à l'export) et de 34 % pour le maïs (89 Mt), retrouvant dans le dernier cas un niveau de production plus proche des 85 Mt produits en 2014-2015, ce qui devrait faire baisser les niveaux de prix.

(B de BRICS 31/03/17)

Conjoncture mensuelle France et Europe

➤ Marché français

1. Matières premières et aliments

➤ Evolution des cours des matières premières lissés sur 3 mois

En mars 2017, les cours mensuels des principales matières premières utilisées dans la formulation de l'indice sont plutôt en repli par rapport au mois de février 2017 sauf pour la luzerne et la pulpe de betterave dont le prix a progressé respectivement de 6,6 % et 3,4 % par rapport au mois précédent en raison d'un manque de disponibilités. Le cours du maïs perd 0,7 % en mars 2017 et le blé recule de 2,5 % par rapport à février 2017. Les tourteaux de colza et de soja affichent un prix en baisse de 1,8 % et 3,9 % par rapport à février 2017 tandis que le cours du tourteau de tournesol reste stable.

Néanmoins, les cours des matières premières lissées sur 3 mois en mars 2017 restent en légère hausse pour les principales matières premières (sauf le tourteau de tournesol et les graines de soja) par rapport au mois précédent mais aussi par rapport à mars 2016.

➤ Hausse des indices coût matières premières

On observe ainsi une petite hausse des indices aliment calculés par l'ITAVI et lissés sur 3 mois (base 100 – janvier 2014) en mars 2017 par rapport à février 2017. L'indice aliment canard à rôtir reste stable en mars par rapport à février 2017 tandis que les indices aliments dinde, pintade et pouleuse progressent de 0,3 %. L'indice aliment poulet standard est supérieur de 0,6 % par rapport à février et en poulet Label Rouge, l'indice progresse de 0,5 %. Enfin, hausse plus significative pour l'indice aliment canard gras (+ 1,5 %) et lapin (+ 1,8 %, en raison de la hausse des cours de la luzerne et pulpe de betterave).

Tous les indices aliments sont supérieurs en mars 2017 à ceux de mars 2016.

2. Volailles de chair

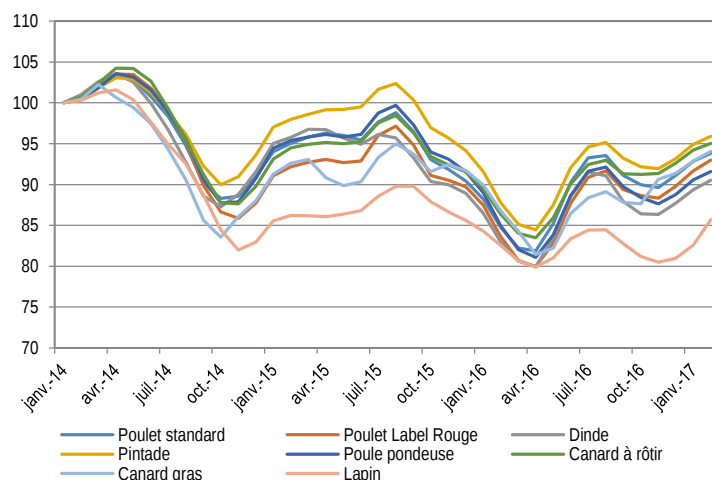
➤ Baisse des abattages de volailles sur les deux premiers mois de l'année 2017

En février 2017, les abattages en tonnes de volailles poursuivent leur repli. Les abattages cumulés des deux premiers mois de l'année affichent une baisse de 1,3 % en tonnes par rapport aux 2 mois 2016 soit 273 870 t. Malgré une hausse des abattages de poulet de 3,2 % sur ces deux mois (177 983 t), on observe un repli des abattages en tonnes de dinde (- 4,3 %), de pintade (- 4,7 %) et de canard à rôtir (- 3,8 %) par rapport aux 2 mois 2016 cumulés.

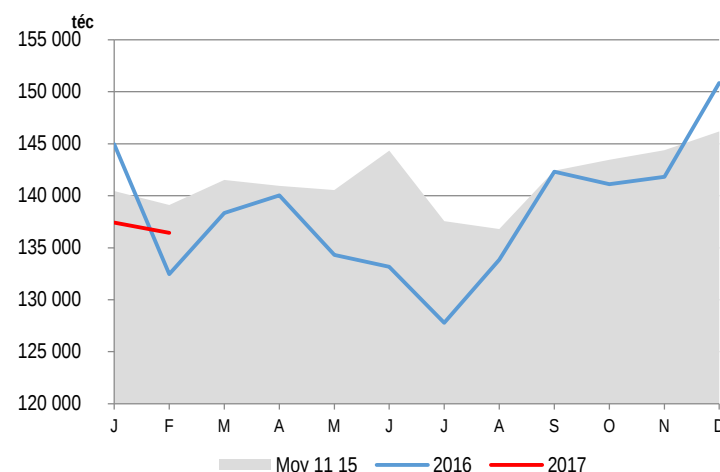
Prix matières premières (lissés sur les 3 derniers mois) (ITAVI d'après Les Marchés)

En €/tonne (y.c. majorations mensuelles sans coût de transport)	Mars 2017	Variation par rapport à fév. 2017	Variation par rapport à mars 2016
Maïs (rendu Ile-et-Vilaine)	181,9	+ 1,0	+ 21,6
Blé (rendu Ile-et-Vilaine)	170,7	+ 0,5	+ 18,1
Ttx Soja 48 (Montoir)	363,0	+ 0,7	+ 16,1
Graines Soja extrudées (Rotterdam)	397,3	- 1,3	+ 19,8
Tourteaux Colza (Dieppe)	222,5	+ 1,8	+ 13,7
Ttx tounesol (Saint-Nazaire)	156,7	- 0,7	+ 2,3
Luzerne (Mame)	189,0	-	+ 10,7
Son fin	104,1	+ 6,3	- 5,4

Indices matières premières au moindre coût – base 100 janvier 2014



Abattages contrôlés de volailles en téc (Agreste)



➤ Solde déficitaire en volume (- 16 692 t c) et en valeur (- 40,5 M ) sur 2 mois 2017

Le bilan des  changes de l'ann e 2016 est disponible dans e-TeMA de mars 2017.

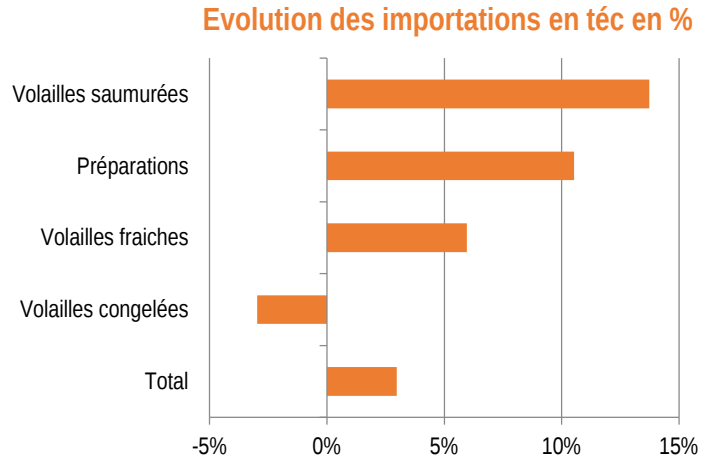
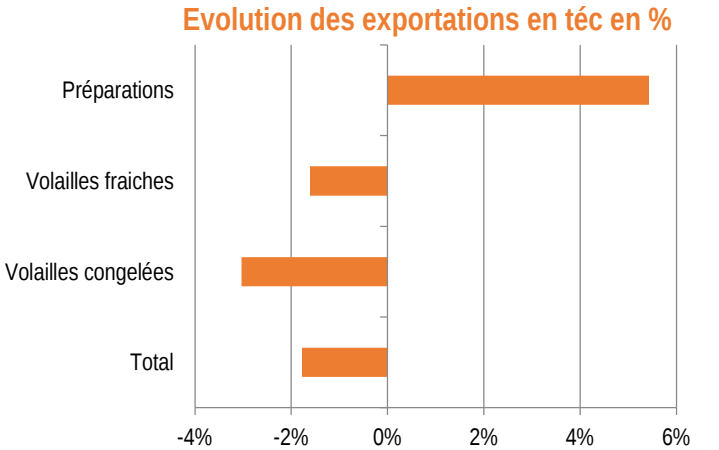
Sur les 2 premiers mois 2017, les exportations de viandes et pr parations de volailles reculent en valeur et en volume par rapport aux 2 mois 2016. A destination de l'UE, les volumes export s sont en hausse de 4,1 % avec une nette progression vers les Pays-Bas (+ 66,9 %) et le Danemark (+ 71,2 %) sur ces deux mois 2017. Les importations de viandes et pr parations de volailles augmentent en volume mais diminuent en valeur ce qui signifie que le prix moyen des viandes de volailles import es est en baisse sur ces 2 premiers mois de l'ann e. Les importations de volailles venant de Pologne sont toujours dynamiques avec une hausse de 8,4 % par rapport aux 2 mois 2016. En provenance des pays tiers, on observe un repli des importations du Br sil (- 42,2 %) sans lien avec le scandale sanitaire de la viande avari e d clench  d but avril 2017.

Les exportations de viande et pr parations de poulet sont en baisse sur ce d but d'ann e 2017 : - 2,8 % pour les exportations vers l'UE et - 10,1 % pour celles   destination des pays tiers. La Belgique et l'Espagne sont des clients qui continuent de reculer dans les exportations fran aises de poulet sur ces 2 premiers mois 2017. Le prix moyen du poulet export  vers l'UE a gagn  0,10  /kg soit 2,47  /kg en moyenne sur ce d but d'ann e. Vers les PMO, les exportations se replient de 10,6 % par rapport   2 mois 2016. Les importations de poulet progressent de 5,0 % par rapport   2 mois 2016. On peut souligner la progression des importations venant de Pologne (+ 11,8 %) et des Pays-Bas (+ 8,1 %). Les importations de d coupes fra ches de poulet sont en hausse de 10,5 % sur 2 mois 2017 et celles de pr parations progressent de 13,0 % par rapport   2 mois 2016. Les importations provenant de l'UE ont  t  favoris es par une baisse du prix moyen de 3 % soit 1,85  /kg.

Les exportations de viandes et pr parations de dinde sont en hausse de 18,0 % en volume en cumul des 2 premiers mois 2017/2016 avec une forte croissance vers la plupart des pays de l'UE (Allemagne, Pays-Bas, Danemark) mais aussi vers l'Afrique Subsaharienne. Les importations de dinde diminuent sur ces deux mois (- 2,2 % en volume) en lien avec un repli des importations venant de Pologne (- 25,1 %).

Apr s une ann e 2016 difficile pour la fili re palmip des, les exportations de viandes de canard sont en hausse sur ces 2 premiers mois de l'ann e par rapport aux 2 mois 2016. A noter, une hausse particuli rement  lev e vers l'Espagne (volumes export s multipli s par 4 sur ces 2 mois) ainsi que vers l'Italie (volumes multipli s par 7). L'Italie devient d'ailleurs le 3 me client de la France sur les exportations de canard devant la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark ou encore le Royaume-Uni. Les importations de canard sont en baisse de 27,1 % en volume par rapport   2 mois 2016, en raison d'un repli des achats de Bulgarie et Hongrie.

Evolution des  changes fran ais de volailles en t c sur 2 mois 2017 par rapport   2 mois 2016 (ITAVI d'apr s douanes fran aises)



1 000 t�c	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	2 mois 17	17/16 %	2 mois 17	17/16 %
Viandes de volailles et pr�parations	80,7	- 1,8	97,4	+ 3,0
Dont UE 28	38,7	+ 4,1	93,7	+ 4,5
Dont Pays Tiers	42,0	- 6,7	3,7	- 25,2
Viande et pr�parations de poulet	59,9	- 7,4	86,6	+ 5,0
Dont UE 28	23,3	- 2,8	83,5	+ 6,7
Dont Pays Tiers	36,5	- 10,1	3,1	- 26,7
Dont PMO	23,8	- 10,6		
Viande et pr�parations de dinde	13,1	+ 18,0	7,5	- 2,2
Dont UE 28	9,6	+ 15,9	7,1	- 1,7
Viande et pr�parations de canard	5,9	+ 30,4	2,3	- 27,1
Viande et pr�parations de pintade	0,7	- 30,6	-	-

➤ Repli des achats de volailles sur les 3 premières périodes de 2017 selon KANTAR

Les achats cumulés de viandes de volailles et élaborés des 3 périodes 2017 (jusqu'au 19 mars 2017) ont reculé de 1,8 % par rapport aux 3 périodes 2016. En viande de poulet hors élaborés, les achats des ménages ont légèrement reculé (- 0,7 %) en raison d'une érosion des achats de poulet PAC (- 2,6 %) et malgré une progression des découpes (+ 0,4 %). Les achats de dinde sont quasi stables (- 0,2 %), tandis que ceux de canard et de pintade chutent fortement (respectivement - 11,8 % et - 8,7 % / 3 périodes 2016). Les achats d'élaborés de volailles sont en légère progression (+ 0,5 %) alors que les achats de charcuteries de volailles baissent de 3,8 % sur ces 3 premières périodes de l'année 2017.

3. Poules pondeuses et œufs

➤ Hausse des mises en place en janvier 2017

En janvier 2017 elles progressent de 5,6 % par rapport à janvier 2016. En tenant compte de la baisse des échanges de poulettes d'un jour, les mises en place de poulettes de janvier 2017 sont en hausse de 22,1 % par rapport à janvier 2016. D'après le modèle ITAVI-CNPO-SSP, la production d'œufs hors production traditionnelle des 5 premiers mois 2017 serait en hausse de 5,1 % par rapport aux 5 mois 2016.

➤ Hausse des fabrications d'aliments pour pondeuses sur 2 mois 2017

Après une baisse de 6.1 % des aliments repro et une stabilité des aliments pondeuses en 2016, selon COOP de France NA et le SNIA, les fabrications d'aliments pondeuses et repro cumulées sur les deux premiers mois 2017 ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2 mois 2016 dont une hausse de 1,6 % sur les fabrications d'aliments pour poulettes et pondeuses d'œufs de consommation.

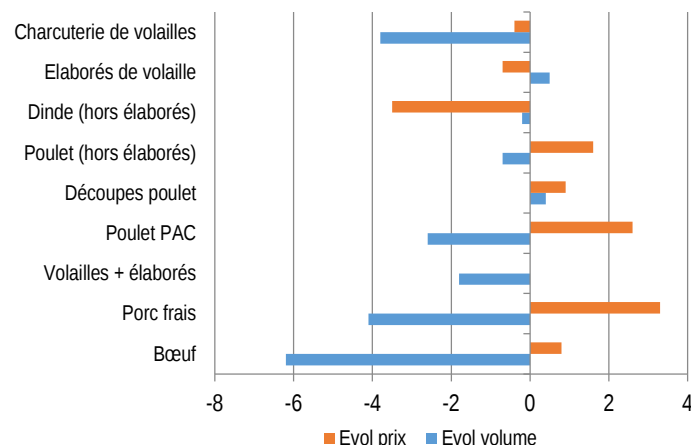
➤ Solde total négatif sur les deux premiers mois 2017 cumulés, à - 4 106 téoc et - 1,4 M€

Le solde des échanges d'œufs coquille continue de se dégrader en 2016 (- 9 190 téoc et - 8,1 M€) en raison d'une baisse des exportations de 9,6 % en volume et une hausse des importations de 75,5 %. Les importations d'œufs coquille doublent en provenance d'Allemagne et augmentent fortement venant d'Espagne et des Pays-Bas (avec des prix autour de 1 €/kg pour ces deux derniers pays). Les exportations d'ovoproduits progressent de 15,0 % en volume par rapport à 2 mois 2016. On note une hausse des exportations d'ovoproduits vers l'UE ainsi qu'à destination d'Oman et de la Côte d'Ivoire. Les importations d'ovoproduits augmentent aussi : + 16,4 % en volume par rapport à 2 mois 2016 avec une forte hausse des achats d'albumines (multipliés par deux).

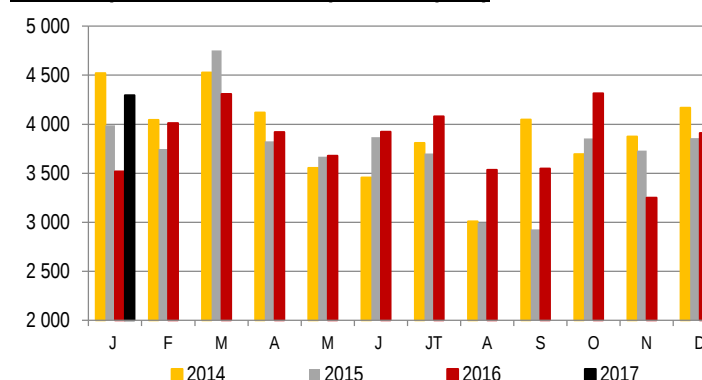
➤ Les achats d'œufs des 3 premières périodes 2017 seraient en baisse de 4,4 % selon Kantar par rapport aux 3 périodes 2016. Les achats d'œufs cage reculent de 12,2 %

Evolution des achats des ménages en % sur 3 périodes 2017/2016

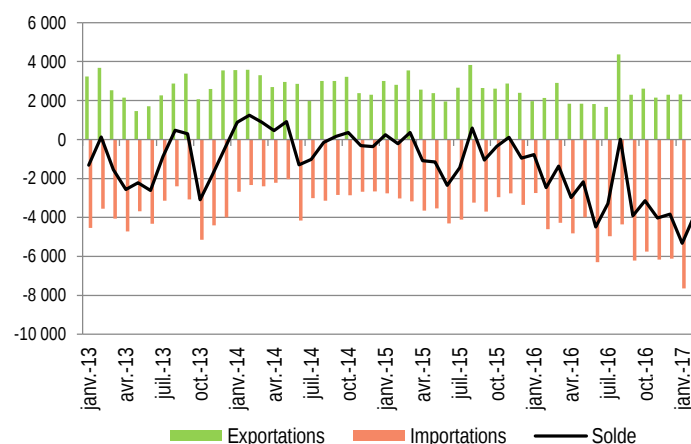
(Kantar)



Mises en place mensuelles de poulettes (SSP)

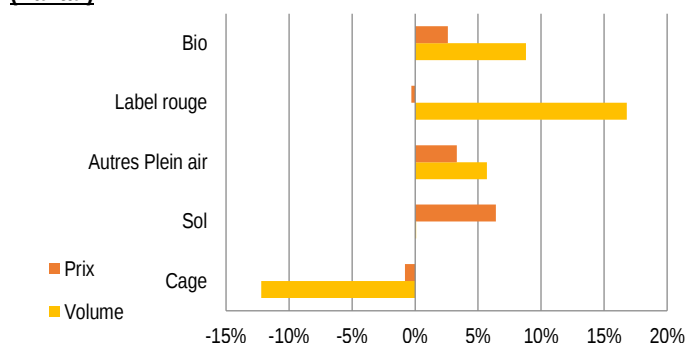


Echanges d'œufs coquille en téoc (ITAVI d'après douanes)



Evolution des achats des ménages sur 3 périodes 2017/2016

(Kantar)



tandis que les achats d'œufs bio progressent de 8,8 % et ceux de plein-air de 8,3 %.

Hausse de la cotation des œufs début 2017

Sur les 15 premières semaines 2017, la **moyenne TNO (calibres M et G)** atteint en moyenne 6,98 € le cent soit une hausse de 10,8 % par rapport à 15 semaines 2016 (6,30 € le cent). **La TNO Industrie**, sur ces 15 premières semaines 2017, est également supérieure à la moyenne des 15 semaines 2016 : + 23,9 % soit 0,83 €/kg.

4. Palmipèdes gras

Baisse des mises en place de canetons à gaver et des abattages

Suite aux épidémies d'influenza aviaire, les mises en place de canetons gras ont chuté de 35,0 % en janvier 2017 / 2016. D'après le CIFOG, sur les 13 premières semaines 2017 (i.e. 1^{er} trimestre 2017), les mises en place de canetons mulards seraient en hausse de 30 % par rapport aux 13 semaines 2016. Les fabrications d'aliments des 2 premiers mois 2017 cumulés ont chuté de 16,5 % / 2 mois 2016. Les abattages de canard gras en tonnes ont reculé de 28,2 % en tonnes sur ces deux mois pour atteindre 13 895 t.

Déficit commercial en volume, excédent en valeur sur 2 mois 2017

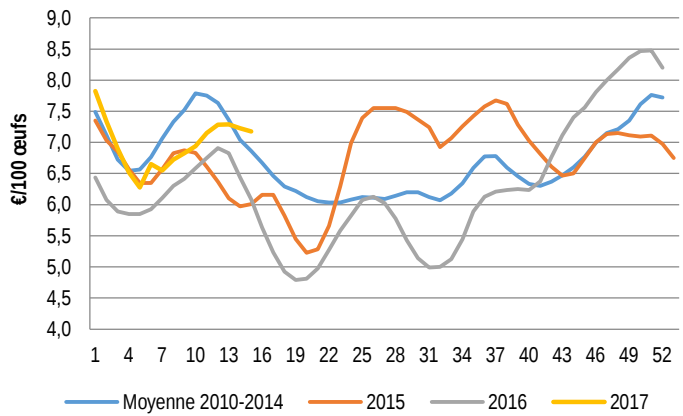
Sur les deux premiers mois 2017, les **exportations de foie gras cru** ont reculé en valeur de 13,7 % et en volume de 16,5 % / 2016 soit 223 t en lien avec l'influenza aviaire qui continue de toucher la France. Ces exportations continuent de reculer sur ces deux premiers mois vers le Japon (- 96 %), la Thaïlande (- 24 %) mais ont progressé vers l'UE de 7,7 %, avec des volumes qui ont doublé vers la Belgique. Sur ce début d'année, les **importations de foie gras cru** amorcent un repli : - 44,7 % en volume et - 32,6 % en valeur par rapport à 2 mois 2016. Cette baisse s'observe sur les importations venant de Bulgarie (- 36,9 %) et de Hongrie (- 77,4 %). Les **exportations de préparations à base de foie gras** reprennent et son en hausse de 8,4 % en volume malgré une baisse en valeur, tandis que les importations de préparations ont été multipliées par 5 sur ces 2 mois de l'année (origine Bulgarie). **Le solde total des échanges de foie gras** est positif en valeur (3,2 M€) mais négatif en volume (- 34 t).

5. Lapin

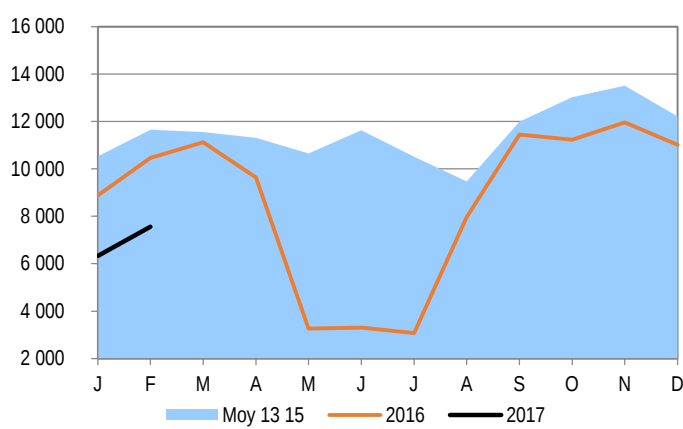
Repli des principaux indicateurs de production sur janvier 2017

Selon le CLIPP, le **nombre d'inséminations** de lapines des 12 premières semaines 2017 a atteint 943 600 têtes, soit une baisse de 5,6 % par rapport à 12 semaines 2016. **Les fabrications d'aliments** chutent de 4,0 % sur 2 mois 2017 par

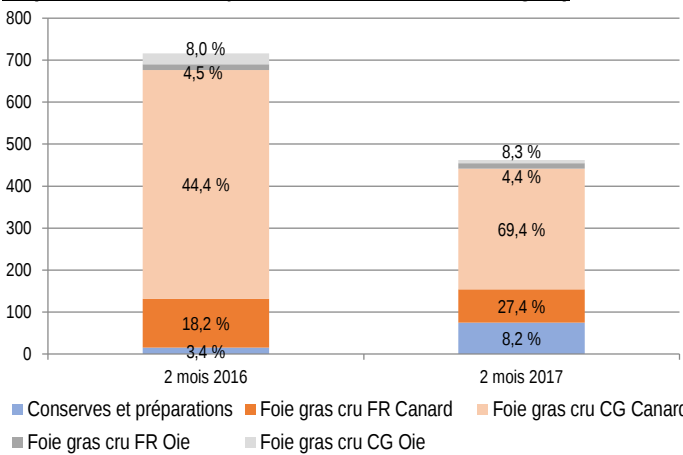
Evolution de la TNO (moyenne cal. M et G, €/100 œufs)



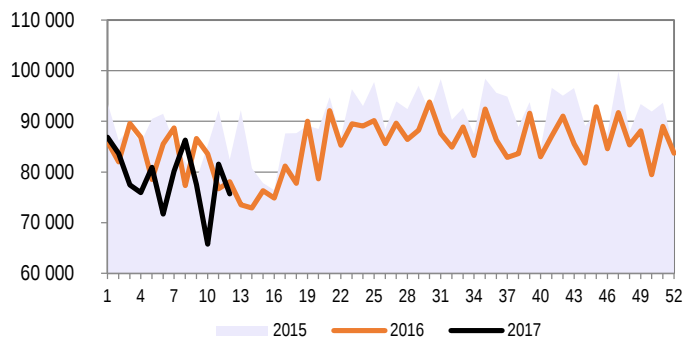
Evolution des abattages de canard gras en t c (SSP)



Exportations de foie gras en tonnes sur 2 mois 2016 et 2017 (ITAVI d'apr s douanes fran aises - FR : frais / CG : congel )



Evolution du nombre d'ins minations artificielles en t tes (CLIPP)



rapport à 2 mois 2016. **Les abattages** en tonnes de lapin ont baissé de 8,6 % sur les deux premiers mois cumulés de l'année 2017 par rapport à la même période 2016 soit 6 941 téc et de 8,6 % en têtes sur ces deux mois.

➤ Hausse du prix du lapin vif début 2017

Sur les 14 premières semaines de l'année 2017, la cotation moyenne du lapin vif s'élève à 1,82 €/kg vif soit une progression de 2,8 % par rapport à la même période 2016 (1,77 €/kg).

➤ Hausse de la cotation des carcasses standard sur 15 semaines 2017

La cotation moyenne des carcasses triées de lapin sur les 15 premières semaines de 2017 est en baisse de 1,0 % par rapport aux 15 semaines 2016 soit 5,25 €/kg. Concernant les carcasses standard, leur cotation moyenne sur 15 semaines 2017 est en forte progression : +13,2 % par rapport à 15 semaines 2016 soit 4,07 €/kg.

➤ Baisse des achats de lapin sur 3 périodes 2017

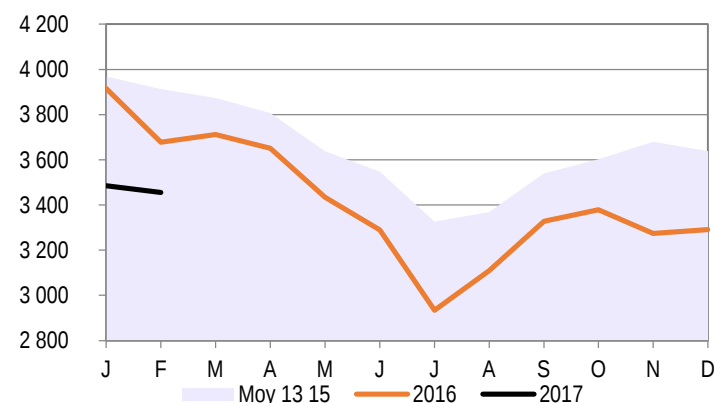
Le cumul des 3 premières périodes 2017 montre que les achats de viande de lapin ont diminué de 14,1 % par rapport aux 3 périodes 2016, s'accompagnant d'une baisse des prix de 0,9 %. Les achats de lapin entier décrochent de 20,3 % sur ces trois périodes, baisse touchant aussi bien l'entier découpé que le non découpé. Les achats de morceaux se replient de 6,4 % par rapport aux 3 périodes 2017 malgré une baisse des prix de 2,8 %.

➤ Amélioration de l'excédent commercial sur 2 mois 2017 (2,9 M€ pour 702 téc)

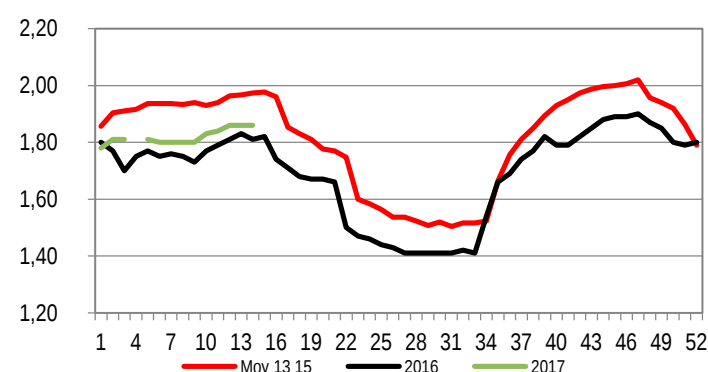
Sur les 2 premiers mois 2017, les **exportations de viande de lapin** ont progressé en volume (+7,0 % par rapport à 2 mois 2016 soit 1 033 téc) comme en valeur (+3,2 % soit 3,8 M€). Cette hausse s'observe sur les volumes expédiés vers le Royaume-Uni et le Portugal (volumes multipliés par 2) ainsi que vers l'Espagne (+35,4 % par rapport à 2 mois 2016). Vers les pays tiers, les exportations représentent de faibles volumes (14 %) mais sont en hausse de 40,0 %.

Les importations de lapin ont à l'inverse reculé sur cette période : -15,3 % en volume soit 331 téc importées et -9,4 % en valeur. Cette baisse se poursuit en provenance de Belgique, d'Espagne et de Chine.

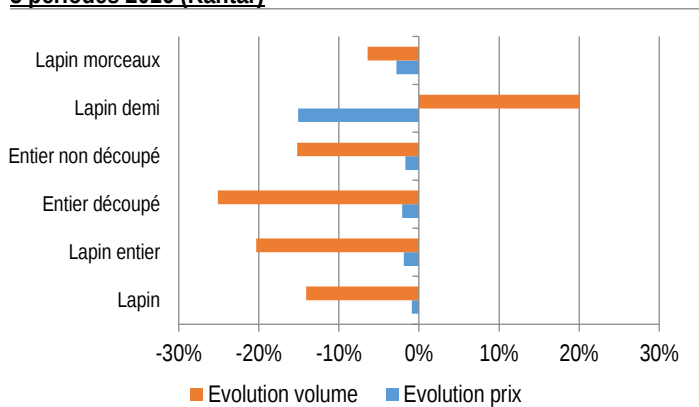
Abattages de lapins en téc (SSP)



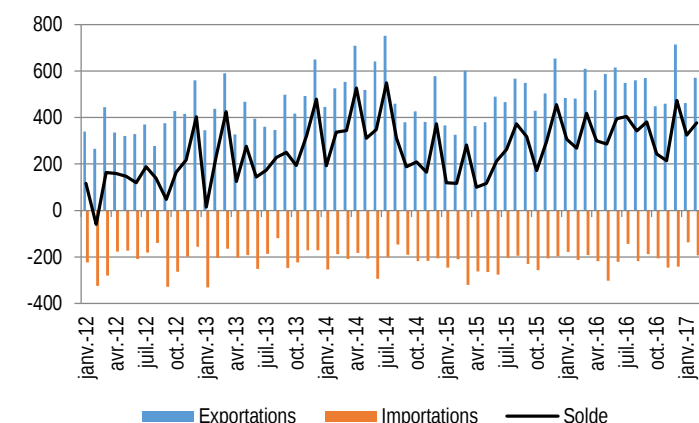
Evolution de la cotation du lapin vif en €/kg (Les Marchés)



Evolution des achats des ménages sur 3 périodes 2017 par rapport à 3 périodes 2016 (Kantar)



Echanges de viande de lapin en tonnes (FranceAgriMer)



➤ **Marché européen**

1. **Volailles de chair**

➤ **Hausse des abattages de poulet et de dinde sur l'année 2016**

En 2016, les abattages européens en tonnes de poulet sont en hausse de 5,5 % par rapport à 2015 et atteignent, selon MEG, 10,8 Mt.

Les dynamiques d'abattage de poulet au sein de l'UE sont toujours très variables selon les principaux pays producteurs. En 2016, les abattages français (en tonnes) ont reculé de 1,7 % tandis que les abattages allemands ont perdu 1,4 % / 2015. A l'inverse, les abattages polonais de poulet ont progressé de 13,1 % sur 2016 par rapport à 2015 soit plus d'1,8 Mt abattues. Les abattages néerlandais de poulet sont en hausse de 7,0 % et progressent de 7,4 % au Royaume-Uni.

Les abattages de dinde au sein de l'UE sont en hausse de 5,4 % en 2016 par rapport à 2015. Les principaux pays producteurs de l'UE affichent aussi une progression de leurs abattages notamment l'Espagne avec une progression à deux chiffres des volumes cette année (+ 20,2 %) même si cela reste de plus faibles volumes comparé aux autres pays. L'Allemagne, premier producteur européen, maintient sa dynamique avec une hausse des abattages de dinde de 4,8 % par rapport à 2015. Le Royaume-Uni affiche à l'inverse une baisse de ses abattages de dinde de 1,4 % cette année.

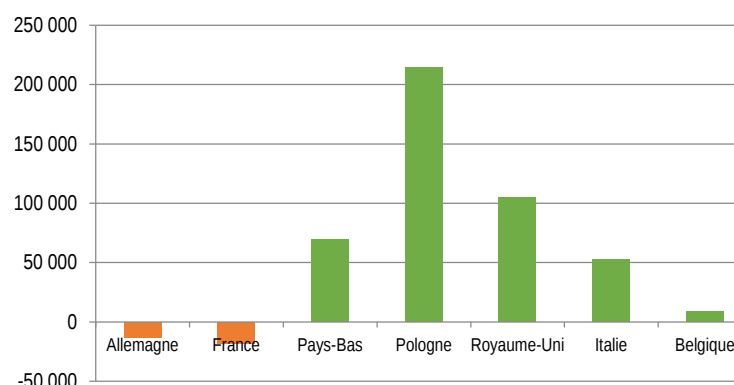
➤ **Des échanges extra-communautaires en progression sur l'année 2016**

Les exportations extra-européennes de volailles affichent une hausse de 9,0 % en 2016 par rapport à 2015 et atteignent 1,62 Mtéc. Il s'agit à 87 % de viande de poulet et la première destination des exportations européennes est l'Afrique du Sud qui représente 17 % des volumes exportés par l'UE. Cette année, certains débouchés se sont fortement développés : les Philippines (+ 26 %), Hong-Kong (+ 23 %), l'Ukraine (+ 27 %) et l'Afrique du Sud (+ 27 %) ; tandis que d'autres se sont rétractés : le Bénin (- 16 %) et l'Arabie Saoudite (- 15 %).

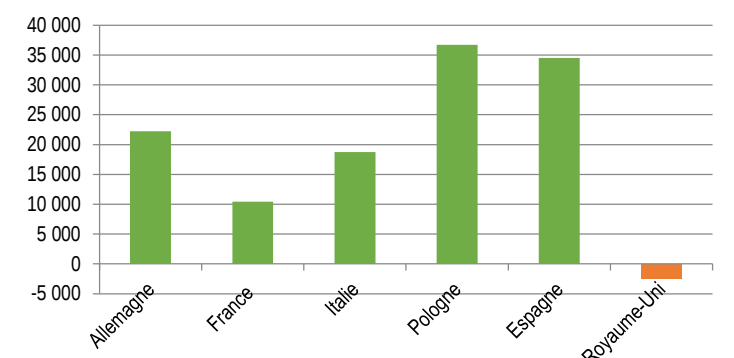
Les importations en provenance des pays tiers sont en progression de 2,8 % en 2016 par rapport à 2015 soit 899 183 téc. 92 % de ces importations sont de la viande de poulet et le principal fournisseur de volaille est le Brésil (56 %) suivi par la Thaïlande (32 %). On note une percée significative de l'Ukraine sur le marché européen avec une progression de ses exportations vers l'UE de 13 % sur l'année 2016 ainsi que du Chili (+ 30 %/ 2015). A noter, une baisse des importations européennes venant de Chine (- 8 %) et d'Argentine (- 24 %).

En volume, le solde de l'UE est positif en 2016 : + 716 508 téc.
En valeur, l'UE est déficitaire (- 1,9 milliard d'euros).

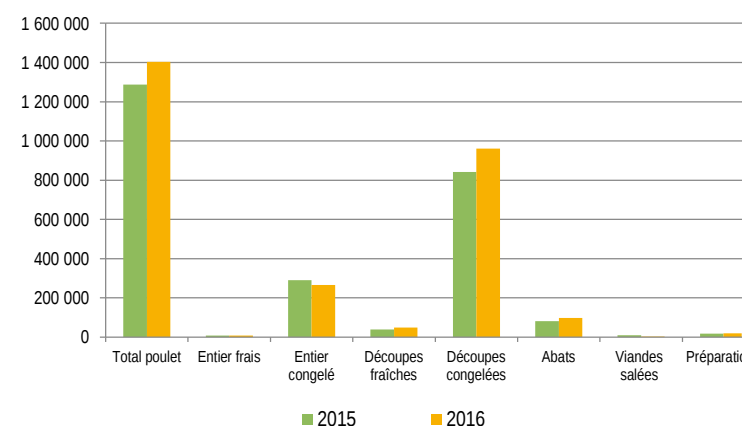
Evolution 2015/2016 des abattages de poulet en téc (MEG)



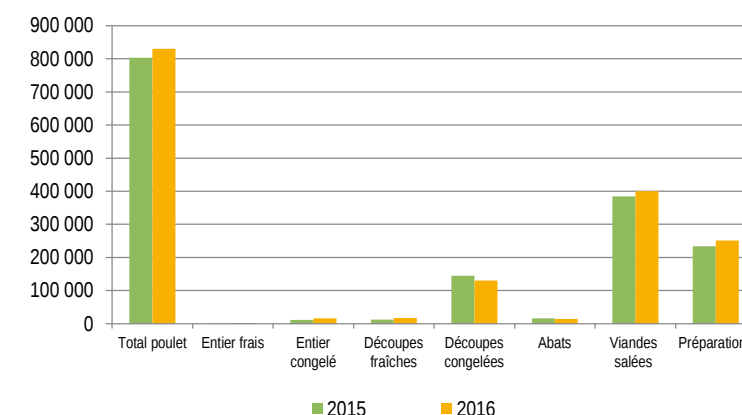
Evolution 2015/2016 des abattages de dinde en téc (MEG)



Evolution des exportations extra-communautaires de poulet sur 2015/2016, en téc (CIRCABC)



Evolution des importations extra-communautaires de poulet sur 2015/2016, en téc (CIRCABC)



2. Poules pondeuses et œufs

➤ Légère hausse du cheptel européen de poules pondeuses

Sur l'année 2016, selon MEG, les mises en place européennes évoluent globalement à la baisse : elles reculent en Allemagne (- 5,8 % / 2015), en Espagne (- 4,8 %) et aux Pays-Bas (- 8,5 %) tandis qu'elles progressent en Pologne (+ 1,7 %) et au Royaume-Uni (+ 4,5 %).

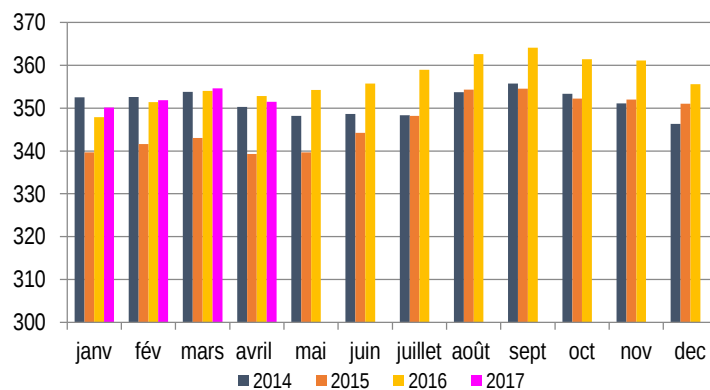
Le cheptel de poules dans l'UE est prévu en légère hausse (+ 0,3 %) sur 4 mois 2017/2016.

➤ Baisse des échanges européens d'œufs et ovoproduits en 2016

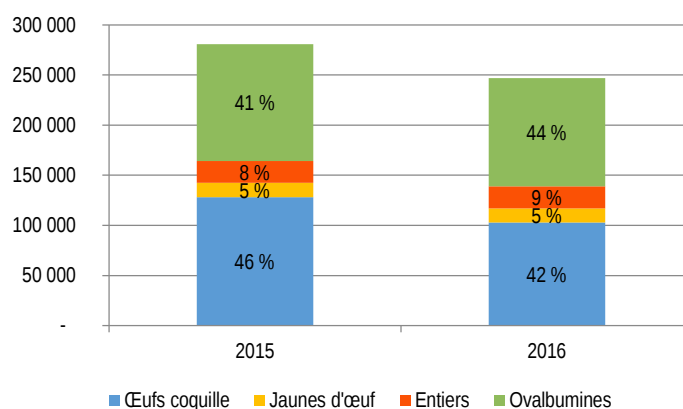
Sur 2016, les exportations d'œufs et ovoproduits vers les pays tiers sont en recul de 12,0 % par rapport à 2015 (246 903 téoc). Les exportations chutent de 37 % vers le Japon, première destination des volumes d'œufs et ovoproduits exportés par l'UE. A l'inverse, elles sont en hausse vers le Moyen-Orient de 30 % (considérant les 4 principaux clients de l'UE en œufs et ovoproduits : Irak, Israël, EAU et Oman).

Les importations d'œufs et ovoproduits diminuent de 14,7 % en 2016 par rapport à 2015, baisse provenant essentiellement de l'Inde (- 87 %) et de l'Argentine (- 42 %) au profit d'une hausse des importations d'œufs et ovoproduits venant d'Ukraine (entiers et jaunes séchés essentiellement). L'Ukraine devient ainsi le premier fournisseur d'œufs et ovoproduits de l'UE, représentant 49% du total importé par l'UE.

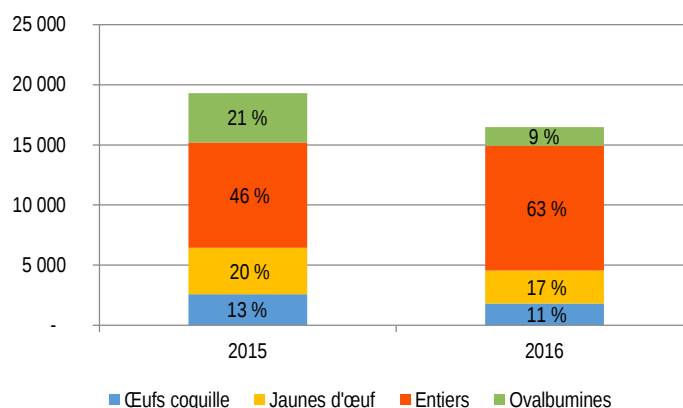
Evolution du cheptel de poules dans l'UE 28 en millions de poules (MEG)



Evolution des exportations extra-européennes d'œufs et ovoproduits en 2015 et 2016 (CIRCABC)



Evolution des importations extra-européennes d'œufs et ovoproduits (CIRCABC)





1. FRANCE

Influenza aviaire

✓ [Arrêté du 30 mars 2017 modifiant l'arrêté du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique](#) en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs.

(JORF du 31/03/2017)

✓ [Arrêté du 31 mars 2017 déterminant des dispositions de prévention, de surveillance et lutte complémentaires contre l'influenza aviaire](#) hautement pathogène dans certaines parties du territoire.

(JORF du 02/04/2017)

✓ [Modalités de mise en œuvre d'une avance de 50% sur la prise en charge des pertes](#) de non production des producteurs de volailles à compter du 1er décembre 2016, liées à l'épisode d'influenza aviaire H5N8.

(JORF du 02/04/2017)

2. UNION EUROPEENNE

Influenza aviaire

✓ [Décision d'exécution \(UE\) 2017/696 de la Commission du 11 avril 2017 modifiant la décision d'exécution \(UE\) 2017/247 concernant des mesures de protection](#) motivées par l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène dans certains États membres.

(JOUE L101 du 13/04/2017)

Environnement

✓ [Rectificatif à la décision d'exécution \(UE\) 2017/302 de la Commission du 15 février 2017 établissant les conclusions sur les meilleures techniques disponibles \(MTD\)](#), au titre de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil, pour l'élevage intensif de volailles ou de porcs

(JOUE L105 du 21/04/2017)

✓ [Rectificatif au règlement d'exécution \(UE\) 2017/295 de la Commission du 20 février 2017](#) sur des mesures exceptionnelles de soutien du marché pour le secteur de la viande de volaille en France.

(JOUE L76 du 22/03/2017)